



LORSQUE LE SYSTÈME NE CHOISIT PAS
LES MEILLEURS,
QU'IL FAIT APPEL AUX PLUS CONFORMES,
IL DEVIENT DANGEREUX.



la
cgt
SNPTAS
Présents pour notre avenir ensemble

SGCD MEUSE : CE QUI NE DEVAIT PAS ARRIVER...ARRIVA !!! Un accident de service programmé.

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL, SONT INDISSOCIABLES.

Elles n'acceptent pas de compromis.

C'EST PARTOUT LE MÊME CONSTAT : le travail s'intensifie et les conditions de travail se dégradent dans tous les services déconcentrés et interministériels, dans les établissements publics du ministère.

Nombreux sont les problèmes évoqués par les personnels : mépris des agents ; effectifs insuffisants ; intensification de la charge de travail ; recours à des personnels précaires, sous-traitance, harcèlements, absence de dialogue social ou professionnel ; inquiétude pour l'avenir ; absence de perspective stable, absence d'autonomie dans le travail, manque de soutien, de reconnaissance au travail, insuffisante ergonomie des postes de travail, désorganisation des services, management par la performance, insuffisance de prévention, moyen insuffisant pour la médecine de prévention et le secteur social, exposition aux risques professionnels accrue, mise en place d'une polyvalence incohérente, accidents de service ou de travail (parfois mortels).

Tout cela entraîne des atteintes à la santé physique mais aussi psychique et de ses effets somatiques : stress – souffrance au travail – burn out – maladies cardio-vasculaires – troubles musculo-squelettiques... mais aussi des accidents de service.

Le SGC de la Meuse n'est pas en reste ! MIEUX... C'EST LE GRAND CHELEM.

Le 15 février 2024 un agent du SGC est victime d'un accident de service sur le site de Verdun.

Un premier avertissement. Lors de la rencontre qui s'est tenue le 25 janvier 2024 en présence de Monsieur le Directeur du SGC et de son adjoint, la CGT a abordé la restructuration de service envisagée par le secrétariat général.

Elle a condamné le fait que des agents étaient avertis le jour même pour aller réaliser des travaux, sans se soucier du matériel mis à leur disposition, de l'aptitude à pouvoir réaliser les tâches et de la concordance avec les fiches de postes.

Elle a demandé que soit mis en place un planning suffisamment à l'avance pour avertir les agents des travaux qu'ils auront à accomplir en respectant le profil et les aptitudes de chacun.

La recherche de polyvalence ne se construit pas contre les agents. Elle ne se fait pas à n'importe quel prix, au détriment de la sécurité !

Un deuxième avertissement. Le 05 février 2024 lors d'une visite au service de santé au travail un agent technique du SGC signale à sa hiérarchie que la médecine de prévention préconise une mesure individuelle d'aménagement, d'adaptation ou de transformation de poste. Cette préconisation restera sans réponse engendrant, par la suite, de graves conséquences pour l'intéressé.

Un troisième avertissement. Le 14 février la Direction du SGC envoie un agent seul pour nettoyer la toiture des garages à l'arrière de la DDETSPP à partir d'un escabeau (ou échelle double pliée). Un inspecteur du travail passant par là demande à l'agent, en situation de danger, de stopper immédiatement son travail. Un mél fut aussitôt envoyé au Directeur du SCG 55 en lui rappelant ses obligations pour assurer la sécurité et la santé au travail en interdisant l'utilisation d'échelle comme poste de travail ([article R. 4323-63 du CT](#)).

TROP COURT POUR UN QUATRIÈME AVERTISSEMENT !

LE 15 FÉVRIER UN AGENT DU SGC EST ENNOYÉ FAIRE DU "JARDINAGE" A L'UT DE VERDUN... ET C'EST L'ACCIDENT !

TOUS LES INGRÉDIENTS SONT ALORS RÉUNIS POUR ATTIRER LE MAUVAIS SORT.

- Le chantier n'est pas préparé. L'agent est envoyé sans aucun outil pour défricher. Il devra débroussailler à mains nues. On lui avait pourtant signalé qu'il s'agissait d'un chantier de "petit jardinage".
- Aucun équipement de protection individuelle ne lui est fourni. Il travaillera en chaussures et vêtements de ville.
- L'agent n'est pas habilité à faire ce type d'intervention.

LE MAUVAIS ŒIL POUR LE CASTING. MAIS QUE SE PASSE-IL DONC AU SGC ?

Pour couronner le tout et pour clore ces épisodes à rebondissements, DEVINEZ QUI A ÉTÉ DÉSIGNÉ POUR ALLER DÉFRICHER LE SITE DE L'UT NORD DE VERDUN ?

NON CE N'EST PAS UN SKETCH ... VOUS N'ALLEZ PAS Y CROIRE ... ET BIEN SI !

IL S'AGIT DE L'AGENT POUR QUI LA MÉDECINE DE PRÉVENTION AVAIT, QUELQUES JOURS auparavant, DEMANDÉ UNE MESURE INDIVIDUELLE D'ADAPTATION DE POSTE.

**Une mauvaise pioche diront certains !
NON,
il n'avait même pas de pioche avec lui.**

Une branche un peu plus résistante a cédé ce qui a projeté violemment l'agent en arrière pour se retrouver en soins à l'hôpital de Verdun.

Depuis le 15 février, date de l'accident, notre collègue est toujours en arrêt de travail avec des complications à la clé.

Un BRH à la peine... ou bien revanchard.

6 jours, c'est le temps qu'il aura fallu au bureau des ressources humaines pour répondre aux différentes demandes de l'agent accidenté concernant la prise en charge de son accident de service.

Aucun soutien, aucune empathie envers notre collègue, de la part d'un service qui a pourtant pour principales missions "*les métiers de l'administration et de l'organisation*". INACCEPTABLE !

**Faut-il pleurer ? Faut-il en rire ?
Font-ils envie ou bien pitié ?
On n'a pas le cœur à le dire
Ils ne voient pas l'accident arriver**

LA CGT VOUS
SA FORCE C'EST
SYNDIQUEZ-VOUS !

La CGT DDT 55
MARS 2024